

DELIBERATION N°19/2020

Le **Mardi 10 mars 2020** à 10h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 27/02/2020

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François			x	ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x
TOTAL		13	3	9		
TOTAL VOTANTS		<u>17</u>				1
TOTAL VOIX		26				

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL19-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020

DELIBERATION N°19/2020

Objet : ACQUISITION COMPLEMENTAIRE

Opération 19-460 : BARBY - Centre-Ville II

Demandeur : BARBY

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 03/12/2029

Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1% les 4 1^{ères} années – 1,5% de la 5^e à la 7^e année puis 2% de la 8^e à la 10^e année

La commune de BARBY sollicite de l'EPFL l'acquisition d'une seconde maison, offerte à la vente, dans le secteur du centre-ville où la commune envisage dans les 10 prochaines années de reconstruire la ville sur la ville. Elle souhaite que l'EPFL se porte acquéreur des 9 maisons au fur et à mesure des opportunités de vente.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
BARBY	AM38	Avenue Principale de Barby	864 m ²	Sols	Ud (PLU) Ugi (PLUI)	340 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0

Le 18/03/2020
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20200310-DEL19-2020-DE
Date de télétransmission : 18/03/2020
Date de réception préfecture : 18/03/2020